

Terrains  
des sciences  
sociales

Andrea Rota  
**La religion à l'école**  
 Négociations autour de la  
 présence publique des  
 communautés religieuses



Seismo

**Rota, A. (2017). *La religion à l'école. Négociations autour de la présence publique des communautés religieuses*. Zurich et Genève : Seismo (155p.).**

L'historien et sociologue Andrea Rota propose, dans ce « petit » livre de 155 pages, une version condensée du second volet de la thèse qu'il a soutenue en novembre 2011 auprès de la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg. L'ouvrage complète le premier volume paru en 2015 aux éditions infolio sous le titre *État des lieux des politiques de l'enseignement religieux en Suisse latine. Réformes institutionnelles et schémas interprétatifs*.<sup>1</sup> Alors que l'opus précédent était dédié aux réformes successives et récentes de l'enseignement religieux dans les cantons de Suisse romande et du Tessin, celui-ci discute les stratégies utilisées par les communautés religieuses pour se positionner dans l'espace public et par rapport aux institutions étatiques. L'enseignement religieux, défini comme « tout moment structuré de formation ayant trait à la religion » (p. 13), y est en effet utilisé « comme un instrument de recherche, comme une étude de cas permettant de problématiser la question de la présence de la religion et des religions dans la sphère publique » (p. 11). Comme dans le premier volet de la thèse, il ne s'agit donc pas de se pencher sur les pratiques didactiques en classe ou de discuter différents modèles pédagogiques.

L'ouvrage propose un appareil théorique utile à son propos. Sont proposés de brefs points de situation sur différentes notions uti-

lisées dans l'étude (par exemple, « économie de l'enseignement religieux », p. 13, « diagnostic sociologique du temps présent », p. 27-28), sur des thèmes en lien avec l'enseignement religieux (par exemple, les offres des minorités religieuses, notamment celles en lien avec l'enseignement islamique, p.16-17) ainsi qu'une présentation abrégée et remaniée des données et réflexions développées dans la première partie de la thèse (chapitre 4, « Les réformes de l'enseignement religieux scolaire »). L'auteur discute également dans son chapitre 2 des positions théoriques de José Casanova, Jean-Paul Willaime et Jürgen Habermas à propos de la présence publique des religions dont il se distancie en partie sur le fond, mais aussi sur un plan méthodologique. A une approche macrosociologique qui postule un contexte de crise de la société où la réactivation du rôle de la religion dans l'instruction est envisagée comme une solution (p. 139), l'auteur préfère en effet une approche microsociologique – pragmatiste - qui « réintroduit dans la logique de la recherche la place prééminente des acteurs sociaux dans la construction de "problèmes publics" et d'horizons normatifs au sein d'une société » (p. 29).

Le cœur de l'ouvrage est constitué des résultats d'analyse d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs réalisés entre 2007 et 2011 auprès de personnes actives dans le domaine de l'enseignement religieux des cantons de Fribourg, de Neuchâtel, de Vaud et du Tessin. Conformément aux conventions du rapport de recherche, l'auteur fournit des informations précises et détaillées sur la méthodologie utilisée, sur le profil des personnes interviewées, sur la distribution des entretiens et sur l'échantillonnage dont on notera qu'elle « ne vise pas une représentativité statistique, mais une représentativité "conceptuelle" » (p. 37). Trois classes de communautés religieuses désignées comme « porteurs typiques » y sont identifiées : les Églises traditionnelles, les minorités mobiles et les minorités établies. Nous décrivons ici chacun de ces trois types en apportant quelques précisions sur les discours qui leur sont associés par rapport aux enseignements scolaires.

- Le type de l'Église traditionnelle correspond à l'Église historiquement dominante dans chaque canton, à savoir d'une part, l'Église catholique au Tessin et dans le canton de Fribourg, d'autre part, l'Église évangélique réformée à Neuchâtel et dans le canton de Vaud. Ces Églises ont la particularité de se concevoir comme des institutions s'adressant au plus grand nombre et se proposent comme des partenaires privilégiés des autorités civiles. Elles « mettent en avant leur disposition à accepter certains compromis et leur respect pour les règles fixées par les instances publiques » (p. 116). Cependant, si la collaboration avec l'État permet aux Églises de garder la possibilité de garder un impact sur la définition de l'enseignement scolaire, elle se fait au prix d'une perte de visibilité. Deux stratégies sont décrites : présenter le christianisme comme « héritage » ou comme « fondement de la culture », ce qui permet d'assurer le primat du christianisme selon un argumentaire profane, et revendiquer des compétences dans le domaine des questions fondamentales ou du sens de la vie dont l'État séculier ne disposerait pas (p. 118).

<sup>1</sup> Ce premier volume fait l'objet d'un compte rendu dans le présent numéro de la Revue.

- Le type de la minorité établie regroupe les Églises reconnues, mais qui sont minoritaires dans le canton concerné, ainsi que des minorités chrétiennes (Églises orthodoxes, Églises évangéliques libres, Témoins de Jéhovah) et non chrétiennes (communautés israélites) qui ne recherchent pas davantage de visibilité sociale ou institutionnelle. Les minorités établies ont la particularité de se concevoir comme essentiellement orientées vers leur communauté. « Aux avantages d'une présence publique, elles préfèrent l'assurance de leur complète autonomie » (p. 119). Les minorités établies tendent ainsi à concentrer l'enseignement dans le domaine communautaire.
- Le type de la minorité mobile regroupe des communautés issues de l'immigration récente (des communautés islamiques en particulier, mais aussi des Églises orthodoxes) ainsi que des Églises reconnues qui, en tant que minorité dans le canton, visent à assurer leur visibilité dans la société et auprès de l'État. A l'instar des Églises traditionnelles, les minorités mobiles souhaitent participer à l'enseignement scolaire. Cependant elles considèrent que cet enseignement ne peut être dissocié des communautés porteuses des différentes traditions religieuses, car elles seules seraient à même de véhiculer une représentation correcte de leur religion.

Le pari d'Andrea Rota d'utiliser l'enseignement religieux comme un révélateur des stratégies utilisées par les communautés religieuses pour se positionner dans l'espace public et par rapport aux institutions étatiques nous semble réussi. Si les conceptions et arguments qui ressortent des entretiens sont d'un intérêt indéniable pour qui s'intéresse à l'enseignement scolaire des faits religieux, c'est avant tout la façon de les faire émerger, de les catégoriser et de les analyser qui nous paraît constituer la plus-value de ce livre. Nous relèverons ici en particulier les réflexions de l'auteur à propos des positionnements des minorités mobiles face à l'État, de la situation instable qui est la leur et qui, en fonction notamment du positionnement des institutions étatiques, pourraient les conduire à évoluer soit vers la forme de l'Église traditionnelle, soit vers la forme de la minorité établie (p. 121-123). Un autre éclairage qui nous semble d'importance est celui que l'auteur porte sur les Églises traditionnelles : ayant renoncé à vouloir inscrire l'enseignement scolaire dans une orthodoxie particulière, ces dernières développent une vision sécularisée et pluraliste de la religion qui puisse s'adresser à toutes et à tous. Cette approche leur permet notamment d'insister sur « l'orientation strictement cognitive de l'enseignement étatique, tout en dénonçant l'inefficacité d'une approche qui fait abstraction de la nature fondamentalement religieuse de tout être humain » (p. 131). Prendre en compte cette dimension religieuse dans l'éducation générale de l'enfant est dès lors présentée comme une nécessité pour laquelle les Églises avancent leur expertise : comme le souligne avec à propos l'auteur, l'argumentaire quitte le domaine religieux pour se faire didactique.

Les quelques exemples donnés ici ne sauraient rendre compte de la richesse de l'ouvrage, ni du soin apporté par l'auteur à la progression de ses propos. Nul doute que cet opus alimentera des recherches futures que ce soit sur un plan théorique et méthodologique ou à propos des enjeux soulevés qui vont bien au-delà de l'enseignement sur les religions puisqu'ils touchent au futur de nos sociétés marquées par la pluralité religieuse.

Nicole Durisch Gauthier, Haute école pédagogique du canton de Vaud, nicole.durisch-gauthier@hepl.ch